

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 mars 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N^{os} 2531 à 2540

présenté par
Mme Fraysse

ARTICLE 12

Supprimer l'alinéa 16.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression de la clause pénale prévue par le projet de loi.

Ces amendements identiques ont été déposés par 10 députés :

Adt n°	2531	de	Mme	Jacqueline FRAYSSE
Adt n°	2532	de	M.	Marc DOLEZ
Adt n°	2533	de	M.	François ASENSI
Adt n°	2534	de	M.	Alain BOCQUET
Adt n°	2535	de	Mme	Marie-George BUFFET
Adt n°	2536	de	M.	Jean-Jacques CANDELIER
Adt n°	2537	de	M.	Patrice CARVALHO
Adt n°	2538	de	M.	Gaby CHARROUX
Adt n°	2539	de	M.	Nicolas SANSU
Adt n°	2540	de	M.	André CHASSAIGNE